

dire qu'une convention collective sera signée le même après-midi avec la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, au nom des électroniciens Joyeux Noël.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je commence à être fatigué d'applaudir au règlement de cette grève, mais je suis heureux de le faire une seconde fois.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pose une question de privilège qui intéresse tous les députés. J'aimerais, au nom, de tous, vous souhaiter un très joyeux Noël et vous transmettre aussi nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui, du moins, dans votre milieu de travail, pourra être paisible et tranquille.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Cela dépend de vous.

Le très hon. M. Trudeau: Cela dépend de nous tous, mais nous ne voulons pas priver Votre Honneur de son droit de participer au concours d'athlétisme dont il a été question au début de l'après-midi. Mais nous espérons que Votre Honneur trouvera d'autres moyens de se tenir en forme.

[Français]

Monsieur le président, pendant que j'ai la parole, je voudrais, au nom de mes collègues du gouvernement, souhaiter à tous les députés, ainsi qu'au personnel qui travaille inlassablement au service de la Chambre, un joyeux Noël et une très bonne nouvelle année et, je forme également le vœu que, durant les vacances, tous se reposent si bien qu'ils ne s'ennuient pas les uns des autres.

[Traduction]

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement unanime de la Chambre pour faire inscrire la motion en mon nom au *Feuilleton*.

Des voix: Non.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Malgré les déclarations du premier ministre (M. Trudeau) et du président du Conseil du Trésor (M. Drury), et malgré celles des chefs des partis d'opposition, je proteste contre le règlement de cette grève parce que, maintenant, ma belle-mère arrivera.

Des voix: Oh, oh!

[L'hon. M. Drury.]

• (8.10 p.m.)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'AJOURNEMENT JUSQU'AU 12 JANVIER

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je propose:

Que la Chambre, lorsqu'elle ajournera ses travaux à la fin de la séance du vendredi 19 décembre 1969, demeure ajournée jusqu'au lundi 12 janvier 1970, à 2 heures de l'après-midi. Toutefois, si M. l'Orateur, après consultation avec le gouvernement de Sa Majesté, devient convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle, il pourra faire connaître, par avis, qu'il a acquis cette conviction et la Chambre alors se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date; et que, si M. l'Orateur n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur suppléant ou le vice-président des comités agira en son nom aux fins du présent ordre.

M. Winch: Monsieur l'Orateur, me permettez-vous de poser une question au ministre de la Défense nationale (M. Cadieux)? Nous donne-t-il maintenant l'assurance que le *Yukon* partira demain? Il y a une demi-heure, j'ai dit à ma femme que c'était entendu.

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, on m'informe que c'est le président du Conseil privé (M. Macdonald) qui coordonne les dispositions de voyage. Si demain matin à dix heures le député est en bons termes avec M. Macdonald, je crois que l'avion décollera.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, mon ami se soucie peut-être des vols vers l'Ouest. J'y ai vécu sept ans, mais j'ai fini par comprendre, et j'ai regagné l'Est. L'avion vers l'Est sera-t-il aussi à l'heure, demain matin à neuf heures?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, tout ce qui pourra emmener mon ami d'Annapolis Valley (M. Nowlan) d'Ottawa, vers l'Est ou l'Ouest...

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, pour répondre à la question, peut-être que si le député de Vancouver-Est (M. Winch) pouvait rencontrer sa belle-mère, le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) confirmerait que l'avion partira demain. Je voudrais proposer, appuyé par l'honorable M. Olson, que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. l'Orateur: A l'ordre. La motion originale n'a pas été mise aux voix. La motion est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je propose que la Chambre s'ajourne maintenant.